



Neuchâtel, 14 novembre 2018

Association des amis et anciens élèves
du Lycée Denis-de-Rougemont
Rue Breguet 3 – Case postale 1 – 2002 Neuchâtel

**Procès-verbal de
l'Assemblée générale du
Mercredi 14 novembre 2018 à 17h30
au Lycée Denis-de-Rougemont, Neuchâtel, salle 14 (AB)**

Ordre du jour :

1. PV de l'assemblée générale du 15 novembre 2017
2. Election de M. Alain Lopez (LDDR) au Comité de l'ALDDR
3. Rapport du président de l'ALDDR (C. Berger)
4. Rapports
 - a) du trésorier (Y. Delamadeleine)
 - b) des vérificateurs
 - c) adoption des comptes 2017 et décharge au comité
5. Programme d'activité et budget 2018
6. Fixation de la cotisation
7. Rapport du président de la fondation (S. Stoeckli) : activités 2017-2018 et comptes 2017
8. Information sur la vie du Lycée Denis-de-Rougemont (direction)
9. Election du comité pour la période 2019-2021
10. Divers et date de la prochaine assemblée générale

Présents : Gilles Attinger, Nicole Bosshart, Fabienne Bravo, Gérard Capitaine, Jean-Jacques Cléménçon, Daniel Evard, Jean-Marc Fellrath, Christiane Guelpa, Christine Haller, Alain Lopez, Robert Michel, Livio Napoli, André Pancza, Gilles Petitpierre, Josée Raemy, Francine Rebetez, Gérald Rebetez, Philippe Robert, François Rytz, Eric Vaucher

Excusés : Pierre-Antoine Aellig, Natacha Aubert, Evelyne Berger, Stéphanie Berger, François Borel, Jacqueline Capitaine, Marie-Lyse Dapples, Antoine De Montmollin, Mary-Claude Faessler, Jonathan Grétilat, Christiane Grossen, Roland Grossen, Sylvie Naudy, Flavio Principi, Jean-Daniel Rosselet, Michel Schaffter, Rémy Scheurer, François Sigrist, Heidi Tissot Kuser, Bernard Walder

0. Accueil

Le président ouvre la séance en saluant spécialement M. Alain Lopez, nouveau directeur adjoint du LDDR, ainsi que M. Philippe Robert, Directeur, en le remerciant de l'accueil, de la mise à disposition des locaux et pour l'apéritif qui sera servi en fin de manifestation.

Il accueille aussi Mme Francine Rebetez, nouvelle membre de l'ALDDR.

Décès : L'année 2018 a vu le départ de M. **Robert MONNIER**, décédé le 28 avril 2018, et de M. **Jean KYBURZ**, décédé le 8 octobre 2018.

L'assemblée observe une minute de silence en mémoire de ces deux personnes.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 novembre 2017

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Election de M. Alain Lopez (LDDR) au Comité de l'ALDDR

M. Alain Lopez est nommé au Comité de l'ALDDR avec remerciements du président et félicitations de l'assemblée.

3. Rapport du président de l'ALDDR (C. Berger)

Madame, Monsieur,

L'année 2018 a été, comme les précédentes, passionnante et fertile en événements.

Votre comité s'est réuni à deux reprises, reprenant un rythme nécessaire et suffisant pour assurer la bonne marche de l'association.

En effet, deux éléments fixent ce rythme : d'une part le bouclage de l'année administrative avec ses contraintes liées aux comptes, et d'autre part la mise sur pied de la traditionnelle conférence pour les lycéennes et lycéens de troisième année.

Lors de sa dernière séance, le comité a souhaité que l'Assemblée générale se déroule plus tôt dans l'année, en avril ou mai. Nous reviendrons sur ce point en fin de séance.

La conférence s'est donc déroulée le lundi 10 septembre, animée par Monsieur Fabrice Clément, professeur à l'université de Neuchâtel. Malheureusement absent ce jour-là, je n'ai pas pu assister à l'événement. Cependant, j'ai reçu bien des échos positifs qui nous encouragent à poursuivre la mise sur pied de ces conférences qui ont un vrai succès. Ceci est dû principalement à la qualité de nos intervenants mais aussi à celle de l'auditoire composé de jeunes gens et de jeunes filles respectueux et d'enseignants motivés et responsables. Je prie Monsieur le Directeur de transmettre cette reconnaissance.

Pour conclure, je mentionnerai encore la manifestation du 3 octobre 2018 au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel, avec une visite commentée de l'exposition « Rêves en trois temps ». Celle activité a été proposée par Madame Bosshart, présidente de l'association Automates et Merveille. En tous les cas, Merveilleuse, Madame Bosshart le fut ! Elle présenta l'exposition de manière brillante, apportant des éléments très enrichissants ayant trait à l'histoire des objets et aux différentes étapes de la mise sur pied de l'exposition.

Cette manifestation était offerte à nos membres et je remercie Yves Delamadeleine pour l'organisation de l'apéritif. Près de 30 personnes ont ainsi pu se retrouver, bénéficier d'un apport culturel majeur et discuter lors d'un moment convivial.

Merci au comité de son travail, merci à vous et longue vie au lycée Denis-de -Rougemont et à notre association.

Etat des membres : on enregistre deux démissions :

Lionel GUY, démission le 18 novembre 2017

Nicole MUELLER ROGGO, démission le 25 octobre 2018

Le nombre de membres est de 223.

4. Rapports

a) du trésorier (Y. Delamadeleine)

L'exercice 2017 fait apparaître un total de dépenses de CHF 9578.25. A noter qu'un montant de CHF 7500.00 a été versé à la Fondation.

Le capital au 31 décembre 2017 est de 13416.85.

b) des vérificateurs

Daniel Evard lit le rapport des vérificateurs, lui-même et Josée Raemy.

Le rapport se conclut en recommandant à l'assemblée d'adopter les comptes 2017 et de donner décharge au comité pour sa gestion.

c) adoption des comptes 2017 et décharge au comité

L'assemblée adopte les comptes 2017 et donne décharge au comité à l'unanimité.

5. Programme d'activité et budget 2018

Madame Natacha Aubert a informé sur le projet de l'Université de Genève qui prévoit de rendre hommage à Denis-de-Rougemont au printemps 2019 avec une exposition à Neuchâtel.

Le président annonce que la direction du Lycée et lui-même ont été contacté par Madame Claudine Assad, responsable du bureau presse et promotion à l'Université de Neuchâtel, avec une demande de soutien financier.

« Pour marquer le 70e anniversaire du Conseil de l'Europe dont Denis de Rougemont est un des pères fondateurs, une exposition intitulée Denis de Rougemont, un Européen à Neuchâtel sera organisée à l'Université de Neuchâtel sous l'égide de la Maison de l'Europe transjurassienne (MET). Elle sera inaugurée à l'ouverture de la Semaine de l'Europe, le 3 mai et se prolongera jusqu'au 31 juillet 2019.

La demande porte sur une participation financière de CHF 1000.-. Bien entendu, les organisateurs seraient disposés à offrir une contrepartie sous des formes à discuter (conférences, visites, ...). »¹

Sur le principe, la direction du lycée et l'assemblée sont favorables à ce soutien.

Décision prise à l'unanimité : la Fondation de l'ALDDR versera un montant de CHF 1000.

MM. Ph. Robert et C. Berger sont chargés des contacts avec Madame Assad dans la perspective d'obtenir des visites guidées gratuites de l'exposition, pour les élèves du lycée et pour les membre de l'association.

6. Fixation de la cotisation

Le comité ne propose aucune modification.

Décision prise à l'unanimité : les cotisations sont maintenue à leur niveau actuel.

7. Rapport du président de la fondation (S. Stoeckli) : activités 2017-2018 et comptes 2017

En l'absence de M. Stoeckli (excusé), le président donne lecture du rapport ci-après :

I. Séances

Le Conseil de la Fondation de l'ALDDR a tenu une séance cette année, en date du 7 mars 2018, essentiellement consacrée à l'adoption des comptes 2017.

Aucune demande de subvention ne lui a été adressée cette année.

II. Mutations au sein du Conseil

Pressenti pour succéder à Madame Mary-Claude Faessler, Monsieur Bernard Walder a saisi l'opportunité de prendre une retraite anticipée et a, de ce fait, renoncé à intégrer le Conseil de fondation en qualité de représentant de la direction du Lycée.

Sous réserve de sa nomination formelle par le comité de l'ALDDR, c'est Monsieur Alain Lopez, directeur adjoint du Lycée, qui succédera à Madame Mary-Claude Faessler au sein du Conseil de fondation.

Par ailleurs, le président soussigné a fait part de son souhait de se retirer du Conseil de fondation à l'issue de son mandat, en 2019.

III. Activités

La vente de vins de La Maison Carrée à Auvernier, reconduite à la fin 2017, l'est également à fin 2018.

Cette opération, qui rencontre toujours le même succès parmi nos membres, a permis de réaliser un bénéfice de CHF 1'560.00, compris dans les comptes de la fondation (cf. point IV ci-dessous).

1 Extrait du courriel de Mme Assad

IV. Comptes

Les comptes de la Fondation présentent, au 31 décembre 2017, un capital de CHF 58'288.91, en hausse par rapport à l'exercice précédent (CHF 50'399.86).

Celui-ci comprend un bénéfice de CHF 7'889.05, essentiellement dû à une contribution de CHF 7'500.00 de l'ALDDR, qui en est chaleureusement remerciée.

Sans cette contribution et sans le bénéfice de l'opération « vins », force est de constater que les comptes de la fondation seraient déficitaires, de sorte que la situation – si elle n'est pas alarmante – reste préoccupante.

Neuchâtel, le 12 novembre 2018

Simon Stoeckli
Président du Conseil de fondation

8. Information sur la vie du Lycée Denis-de-Rougemont (direction)

Philippe Robert donne les informations suivantes (résumé).

Au niveau de la direction du lycée, Mme Faessler a pris sa retraite en juillet 2017. Le poste n'a pas été renouvelé. M. Bernard Walder, directeur adjoint, a pris une retraite anticipée. Son poste a été mis au concours au taux de 80 % (au lieu de 100%). Monsieur Alain Lopez a été nommé Directeur adjoint. Il est félicité par l'assemblée.

L'équipe de direction et l'équipe administrative sont ainsi reconstituées ; elles fonctionnent bien.

M. Alain Lopez remercie l'assemblée de sa confiance en le désignant comme membre du comité de l'ALDDR. Il se présente brièvement.

M. Lopez est professeur d'histoire et d'espagnol depuis 20 ans. Il a enseigné aussi bien au niveau secondaire 1 qu'au niveau secondaire 2. En effet, ses activités l'ont amené successivement au Collège des Terreaux, à Peseux, au Mail, au Centre scolaire du Val-de-Ruz ainsi que dans les trois lycées du canton. Il connaît donc très bien le tissu scolaire de l'école obligatoire et du secteur post-obligatoire. M. Lopez a aussi enseigné à des adultes

M. Lopez affirme ses valeurs : collaboration et travail d'équipe à la direction.

Il n'est pas un ancien élève du LDDR mais il adhérera volontiers à l'association en tant qu' « Ami ».

M. Philippe Robert poursuit les informations en parlant des effectifs de la dernière rentrée scolaire.

281 élèves sont entrés en 1ère, dont 69 en filière bilingue (142 filles et 139 garçons).

Ces élèves sont issus du cycle 3 « filière unique » (nouveau système à l'école secondaire, sans filières et avec des niveaux en français, mathématiques, allemand, anglais et sciences. Les résultats de mi semestre sont en vue : ils permettront une première comparaison des compétences des élèves par rapport aux volées précédentes. Cependant, les premières observations montrent que les craintes a priori sur l'efficacité du nouveau système et le niveau des élèves acquis en fin d'école secondaire ne se vérifient pas totalement.

Au total, 836 élèves (403 filles et 433 garçons) constituent l'effectif total en 2018-2019.

M. Philippe Robert répond à une question d'un des membres du comité en décrivant les intentions des élèves qui quittent le lycée. 29,3 % des élèves se destinent à entrer à l'Université de Neuchâtel. 19.5 % des élèves visent l'EPFL. 5 élèves voulaient entrer à l'EPFZ. Les autres se répartissent dans les différentes filières offertes.

En 2019, le lycée fêtera 40 ans d'échanges avec Esslingen.

La rénovation du nouveau bâtiment se fait attendre... Il n'y a pas d'information officielle de l'État quant au calendrier définitif des travaux. Ceux-ci devraient être terminés en 2025....

Pédagogie : M. Philippe Robert rappelle le cursus de trois ans au lycée et la charge des élèves qui augmente sans cesse. Une décision de la CDIP-CH² impose l'introduction de trois périodes d'informatique ; il n'y aura pas d'allègement en contrepartie. A terme, la grille horaire sera peut-être harmonisée entre les trois lycées du canton et rééquilibrée sur trois ans.

Analyse qualité : un questionnaire a été proposé aux élèves et aux enseignants ; tous les aspects de la vie du lycée sont évalués (sur les plans pédagogique, administratif, etc.).

Les enseignants trouvent que la charge administrative augmente trop et l'épuisement professionnel est une réalité. C'est dû aux mesures d'économies notamment. Le corps enseignant relève le bon encadrement au lycée. La péjoration des conditions de travail vient principalement de l'extérieur. Le DEF³ travaille sur l'épuisement professionnel.

La direction a vu les activités et les responsabilités évoluer. La quantité de projets de réforme fait diminuer la présence du directeur au lycée.

Les activités culturelles sont maintenues avec variété et qualité.

Echanges linguistiques: une plateforme Move@ne sera mise sur pied au niveau cantonal ; les différentes offres y figureront. Le but est que chaque élève du secondaire 2 puisse vivre une expérience linguistique, culturelle ou professionnelle durant son cursus.

M. Philippe Robert remercie l'ALDDR de son soutien.

9. Election du comité pour la période 2019-2021

Selon les statuts, les mandats durent trois ans et sont renouvelables.

Ils concernent les personnes qui ne siègent pas es fonction.

Pour le comité, se proposent pour continuer : Mmes et MM. Natacha Aubert, Christian Berger, Yves Delamadeleine, Christine Haller, Robert Michel, Antoine De Montmollin, Flavio Principi, François Sigrist

Se retirent : Gilles Attinger, Gilles Petitpierre

Le président remercie chaleureusement MM. G. Attinger et G. Petitpierre de leur engagement sans faille depuis de nombreuses années. Ils ont su apporter une réelle valeur ajoutée aux débats en comité notamment et leur contribution à des actions concrètes en faveur de l'association et du lycée a permis de faire avancer la cause. Un présent symbolique leur est remis.

Décision : à l'unanimité, l'assemblée adopte la nouvelle composition du comité pour les années 2019 à 2021.

² CDIP-CH : Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique

³ DEF : Département de l'Education et de la Famille

Vérificateurs de compte : l'assemblée prolonge le mandat des actuels vérificateurs, Mme Josée Raemy et M. D. Evard, pour une année.

Conseil de Fondation : la confirmation des mandats sera à voir en 2019 ; actuellement, se proposent de continuer : Mmes et M. Nicole Bosshart, Jonathan Grébillat, Sylvie Naudy
M. Simon Stoeckli remettra sa présidence en 2019.

10. Divers et date de la prochaine assemblée générale

Assemblée générale : MERCREDI 15 MAI 2019, 17H30

Comité : MERCREDI 13 MARS 2019, 17H00

La parole n'est pas demandée.

La séance est levée à 18h28.

Le secrétaire de séance:
Christian Berger

A l'issue de la partie administrative, Monsieur Olivier Hausheer, enseignant et grand navigateur, présente sa passion pour la navigation et la mer. Accompagné de Mmes Claire Morand et Véronique Loosli, initiatrices du projet de la traversée de l'Atlantique, ainsi que de MM. Dominique Guzzi et Jean-Philippe Loosli, M. Olivier Hausheer projette tout d'abord un petit film, fort bien réalisé, présentant les éléments marquants de la traversée, avec une première étape amenant le bateau et son équipage à l'archipel des Açores puis une seconde étape jusqu'au port de Lorient en Bretagne.

La présentation et la discussion furent passionnantes et enrichissantes.

A son issue, le président remercie chaleureusement les protagonistes et invite toute l'assemblée à un apéritif convivial.
